

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

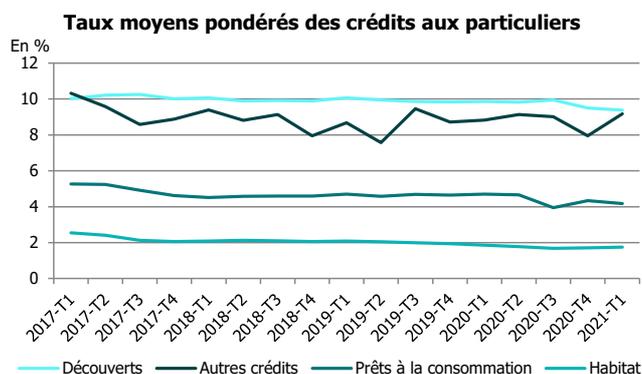
Mai 2021

# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

## 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2021 NOUVELLE REMONTÉE DU TAUX MOYEN DES CRÉDITS À L'HABITAT

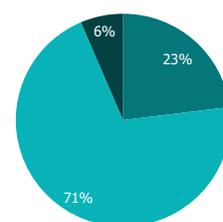
- Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, le taux moyen des **crédits à l'habitat** enregistre un deuxième trimestre consécutif de hausse (+4 points de base). Il s'établit à 1,75 %, soit un niveau encore proche de son point bas du 3<sup>e</sup> trimestre 2020, et toujours inférieur à celui observé en Polynésie française qui continue de baisser (1,87 %).
- À l'inverse, le taux moyen des **découverts** enregistre un deuxième trimestre de baisse consécutif (-12 pb après -45 pb au 4<sup>e</sup> trimestre). Il s'établit à 9,38 %, soit son plus bas niveau depuis le début de cette enquête et demeure inférieur au taux polynésien (9,74 %).
- Après le rebond enregistré au 4<sup>e</sup> trimestre 2020, le taux moyen des **prêts à la consommation** se retourne à la baisse (-16 pb), pour s'établir à 4,18 %.

## CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Source : IEOM

**Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers**  
(sur un an, hors découverts)



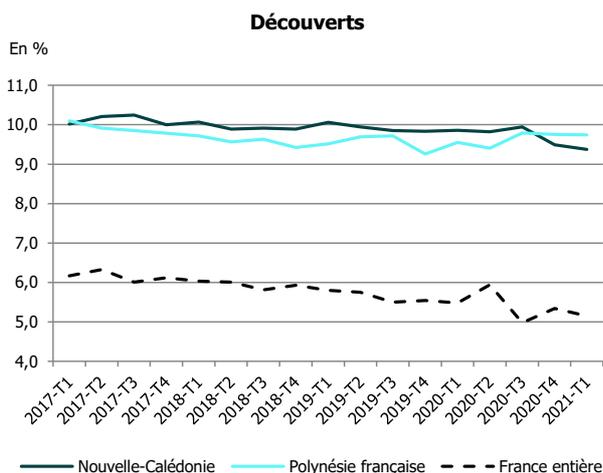
■ Prêts à la consommation ■ Habitat ■ Autres crédits

Source : IEOM

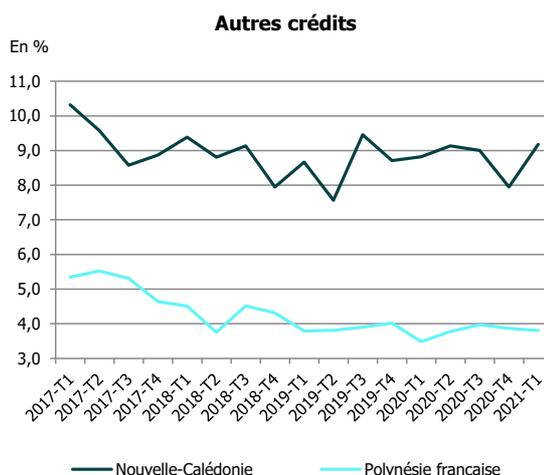
Taux moyen débiteurs en %		2020-T1	2020-T2	2020-T3	2020-T4	2021-T1	Variations	
							1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	9,86	9,82	9,94	9,49	9,38	-0,12 pt	-0,48 pt
	Prêts à la consommation	4,70	4,66	3,95	4,34	4,18	-0,16 pt	-0,53 pt
	Habitat	1,86	1,77	1,68	1,72	1,75	0,04 pt	-0,11 pt
	Autres crédits*	8,82	9,13	9,01	7,95	9,18	1,23 pt	0,36 pt
France entière	Découverts	5,48	5,94	4,98	5,34	5,15	-0,19 pt	-0,33 pt
	Prêts à la consommation	3,75	3,83	3,61	3,67	3,61	-0,06 pt	-0,14 pt
	Habitat	1,17	1,31	1,29	1,29	1,24	-0,05 pt	0,07 pt

\*Donnée non disponible pour la France entière

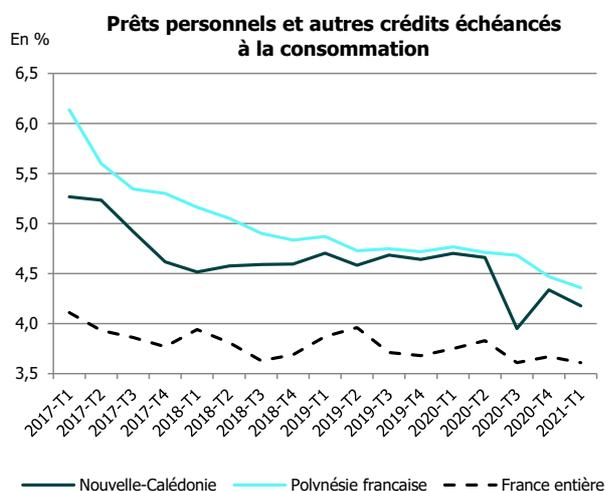
# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE



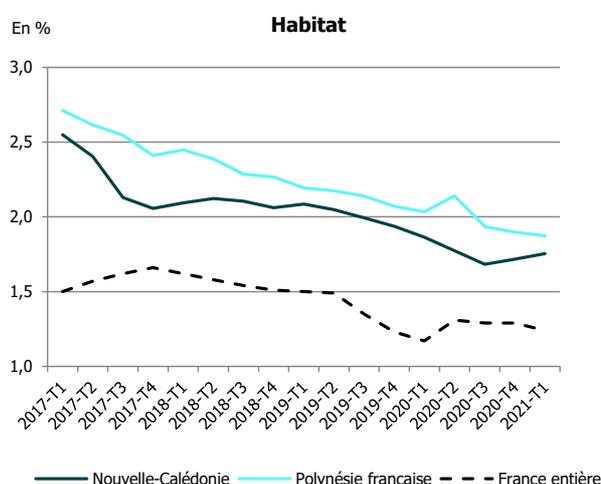
Sources : IEOM, Banque de France



Sources : IEOM, Banque de France



Sources : IEOM, Banque de France



Sources : IEOM, Banque de France

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 72 800 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.